

ARRETE N° 2019-DF-RF-34-1

**PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2019-2020

La présidente de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
Vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
Vu la proposition de l'Institut d'enseignement à distance du 18 juin 2019 ;
Vu l'avis de la CFVU du 19 septembre 2019 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'**Institut d'enseignement à distance** pour l'année universitaire 2019-2020 :

DU Criminologie	Franck ARPIN-GONNET
Licence mention Droit	Michel JUHAN/Jean LAINGUI
Licence mention Informatique	Rakia JAZIRI/Gilles BERNARD
Licence mention Psychologie	Morgiane BRIDOU/ Eduardo MARQUEZ
Licence mention Sciences de l'Education	Anthippi POTOLIA
Master mention Droit public	Jean-Louis ITEN/ Sophie JEUSSEAUME
Master mention Droit privé parc. droit processuel	Catherine PUIGELIER/ Liza VEYRE

Master mention Psychologie
parc. Psychologie Clinique et Psychothérapies

**Arnaud PLAGNOL/
Nathalie DURIEZ (M1)/
Antoine BIOY (M2)**

parc. Psychologie de l'enfance et de l'adolescence

**Raphaële MILJKOVITCH/
Françoise MORANGE-MAJOUX (M1)/
Caroline BEAUVAIS (M2)**

parc. Psychologie sociale et du travail : ressources humaines, santé et risques psycho-sociaux

Lionel DAGOT

Master mention Sciences de l'éducation
Parc. Education tout au long de la vie

**Gladys CHICHARO-SAITO/
Jean-Louis LE GRAND/
Francis LESOURD/
Martine MORISSE**

ARTICLE 2 –

La Directrice de l'Institut d'enseignement à distance et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 25 octobre 2019

La présidente

Annick ALLAIGRE



ARRETE N° 2019-DF-RF-32-1

**PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2019-2020

La présidente de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
Vu la proposition de l'Institut d'études européennes du 17 septembre 2019 ;
Vu l'avis de la CFVU du 19 septembre 2019 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'Institut d'études européennes pour l'année universitaire 2019-2020 :

DU Etudes européennes et internationales

Sylvie ROUXEL

Master mention Etudes européennes et internationales

Arnaud ORAIN

parc. Commerce international et marketing export

Arnaud ORAIN

parc. Politiques et gestion de la culture en Europe

Pauline GALLINARI

parc. Union européenne et mondialisation

Michel MANGENOT

parc. Villes européennes et renouvellement urbain

Alain SINOUE

ARTICLE 2 –

Le Directeur de l'Institut d'études européennes et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 25 octobre 2019

La présidente

Annick AIGRE



ARRETE N° 2019-DF-RF-33-1

**PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2019-2020

La présidente de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
Vu la proposition de l'Institut français de géopolitique du 26 juin 2019 ;
Vu l'avis de la CFVU du 19 septembre 2019 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'**Institut français de géopolitique** pour l'année universitaire 2019-2020 :

Master mention Géopolitique

Barbara LOYER

 parc. Géopolitique : Territoires et enjeux de pouvoir

Frédéric DOUZET

 parc. Géopolitique locale et gouvernance territoriale

Philippe SUBRA

 spécialisations

**André FILLER/
Frédéric DOUZET/
Barbara LOYER**

ARTICLE 2 –

La Directeur de l'Institut français de géopolitique et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 25 octobre 2019

La présidente

Annick ALLAIGRE



ARRETE N° 2019-DF-RF-51-1

**PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2019-2020

La présidente de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
Vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle ;
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
Vu la proposition de l'IUT de Montreuil du 12 juin 2019 ;
Vu l'avis de la CFVU du 19 septembre 2019 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'IUT de Montreuil pour l'année universitaire 2019-2020 :

Département GACO	Marielle BABOULALL
DUT Gestion administrative et commerciale (FIC)	Jean-François DHENIN/ Catherine DURAND
DUT Gestion administrative et commerciale (FIA/FC)	Marielle BABOULALL/ Jean-François DHENIN
Licence Professionnelle mention E-commerce et marketing numérique	Karim MAZOULI
Licence Professionnelle mention Commerce et distribution	André-Max BOULANGER
Département INFOCOM	Marc KAISER
DUT Information Communication (FIC)	Viviane CLAUS
DUT Information Communication (FIA)	Yann LE GALL
Département INFORMATIQUE	Myriam LAMOLLE
DUT Informatique (FIC)	Philippe BONNOT
DUT Informatique (FIA/FC)	Anne RICORDEAU

Licence Professionnelle mention Métiers de la communication : chef de projet communication
parc. Communication Interactive et Multimédia **Mario CATALDI**

Licence Professionnelle mention Métiers de l'informatique : conception , développement et test de logiciels
parc. Concepteurs de Systèmes d'Information, Développeur-J2EE/AGILE **Jean-Hugues RETY**

Département QLIO **EI Mouloudi DAFAOUI**

DUT Qualité, logistique industrielle et organisation (FIC) **Lyes KERMAD**

DUT Qualité, logistique industrielle et organisation (FIA/FC) **EI Mouloudi DAFAOUI**

Licence Professionnelle mention Management des processus logistiques (FIA)
parc. Coordonnateur des améliorations des processus d'entreprise **Sid-Ali ADDOUCHE**

Licence Professionnelle mention Management des processus logistiques (FC)
parc. Coordonnateur des améliorations des processus d'entreprise **Sid-Ali ADDOUCHE**

ARTICLE 2 –

Le Directeur de l'IUT de Montreuil et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 31 octobre 2019

La présidente

Annick ALLAIGRE



ARRETE N° 2019-DF-RF-14-1

**PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2019-2020

La présidente de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
Vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
Vu la proposition de l'UFR AES, Economie et Gestion du 3 septembre 2019 ;
Vu l'avis de la CFVU du 19 septembre 2019 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'UFR AES, Economie et Gestion pour l'année universitaire 2019-2020 :

Licence mention Administration économique et sociale	Marie DAUMAL/Aicha OUHARON
Licence mention Economie et gestion	Guillaume BAZOT/ Thibault DARCILLON/ Véronique DE SAINT GINIEZ
Master mention Economie des organisations	Naïma GRELLET
parc. Economie et management des projets publics et privés	Naïma GRELLET
parc. Emploi et Economie Sociale et Solidaire	Carole BRUNET
parc. Histoire de la pensée économique	Loïc CHARLES
Master mention Management parc. Conseil en organisation et management du changement	Mouhoub HANI (M1)/ Patricia MILANO (M2)

Master mention Management et commerce international
parc. Commerce Extérieur Trilingue

**Françoise MARTINEZ/
Sofia TCHOUIKINA**

Master mention Monnaie, banque, finance, assurance

Julien CHEVALLIER

ARTICLE 2 –

La Directrice de l'UFR AES, Economie et Gestion et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 25 octobre 2019

La présidente

Annick ALLAIGRE



ARRETE N° 2019-DF-RF-01-1

**PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2019-2020

La présidente de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
Vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
Vu la proposition de l'UFR Arts, philosophie et esthétique du 11 septembre 2019 ;
Vu l'avis de la CFVU du 19 septembre 2019 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'UFR Arts, philosophie et esthétique pour l'année universitaire 2019-2020 :

Licence mention Arts du spectacle
parc. Cinéma

**Mélisande LEVENTOPOULOS/
Damien MARGUET/
Marie PRUVOST-DELASPRE**

parc. Théâtre

**Chloé DECHERY/
Eliane BEAUFILS/
Emanuele QUINZ**

parc. Danse

Laurent PICHAUD

Licence mention Arts plastiques
parc. Arts plastiques

**Alissone PERDRIX/
Fabienne FLAMBARD/
Anna SEIDERER**

parc. Arts et Technologies de l'Image

**Jean-François JEGO/
Rémy SOHIER**

parc. Photographie

Daphné LE SERGENT

Licence mention Musicologie

**Clara BIERMANN/
Álvaro OVIEDO**

Licence mention Philosophie

Farah CHERIF ZAHAR

Master mention Arts de la scène et du spectacle vivant

**Jean-François DUSIGNE/
Martial POIRSON**

parc. Projet culturel et artistique international

**Martial POIRSON/
Jean BOURBON**

parc. Scènes du monde, histoire et création

**Jean-François DUSIGNE/
Erica MAGRIS**

Master mention Arts Plastiques

Jérôme GLICENSTEIN

parc. Média, Design et Art Contemporain

**Tania RUIZ/
Matthieu SALADIN**

parc. Esthétique, Pratique, Histoire de l'Art Contemporain

**Paul-Louis RINUY/
Claire FAGNART**

parc. Médiation de l'Art Contemporain

**Patrick Nardin/
Nathalie DESMET/
Jérôme GLICENSTEIN**

parc. Photographie et Art Contemporain

Paul-Louis ROUBERT

Master mention Cinéma et Audiovisuel

Marguerite CHABROL

parc. Théories, Esthétiques et Mémoires du Cinéma

Marguerite CHABROL

parc. Réalisation et Création

Henri-François IMBERT

parc. Valorisation des Patrimoines Cinématographiques et Audiovisuels **Dominique WILLOUGHBY/
Grégoire QUENAULT**

Master mention Création Numérique
parc. Arts et Technologies de l'Image Virtuelle

**Jean-François JEGO/
Cédric PLISSIET**

Master mention Danse

Sylviane PAGES

Master mention Musicologie

Alain BONARDI

parc. Théorie et pratique de la musique

**Alain BONARDI/
Giordano FERRARI**

parc. Création musicale et sonore

**Guillaume LOIZILLON/
Philippe MICHEL**

Master mention Philosophie
parc. Philosophie et Critiques Contemporaines de la Culture

**Orazio IRRERA/
Guillaume SIBERTIN-BLANC**

parc. Analyse et Critique des Arts et de la Culture

Guillaume SERTIN-BLANC

parc. Analyse et Critique des Mondes Sociaux Juridiques et Politiques

Orazio IRRERA

parc. Espaces Caraïbe, Arts, Littératures, Philosophie

Yala KISUKIDI

Master mention MEEF « second degré »
parc. Arts Plastiques

Gilles DEVAUX

parc. Éducation musicale et chant choral

Joël HEUILLON

ARTICLE 2 –

Le Directeur de l'UFR Arts, philosophie et esthétique et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 25 octobre 2019

La présidente

Annick ALLAIGRE



ARRETE N° 2019-DF-RF-12-1

**PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2019-2020

La présidente de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
Vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;
Vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
Vu la proposition de l'UFR Culture et Communication du 12 juin 2019 ;
Vu l'avis de la CFVU du 19 septembre 2019 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'**UFR Culture et Communication** pour l'année universitaire 2019-2020 :

Licence mention Information – communication	Keivan DJAVADZADEH
Licence Professionnelle mention Métiers de l'information : métiers du journalisme et de la presse parc. Techniques journalistiques pour les nouveaux médias	Didier ZARAYA
Master mention Culture et communication	Benoît LELONG
parc. Industries culturelles et créatives	Sylvie BOSSER
parc. Parcours Médias internationaux : enjeux et pratiques	Maxime CERVULLE
parc. Communication numérique et conduite de projets	Pascal FROISSART/ Alexandra SAEMMER

ARTICLE 2 –

Les Directrices de l'UFR Culture et Communication et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 29 octobre 2019

La présidente

Annick ALLAIGRE



ARRETE N° 2019-DF-RF-02-1

**PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2019-2020

La présidente de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
Vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;
Vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
Vu la proposition de l'UFR Droit du 3 juin 2019 ;
Vu l'avis de la CFVU du 19 septembre 2019 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'UFR **Droit** pour l'année universitaire 2019-2020 :

Licence mention Droit

Jean LAINGUI

Licence Professionnelle mention Métiers de la GRH : assistant
parc. Droit social et ressources humaines

**Dirk BAUGARD/
Pierre-Olivier CHAUMET**

Licence Professionnelle mention Métiers de l'immobilier : administration de biens
parc. Droit de la copropriété et syndic

**Alice FUCHS-CESSOT/
Christine YUEGO**

Master mention Droit de la santé

Béatrice PARANCE

parc. Droit de la gestion des établissements de santé, sanitaires, sociaux et médico-sociaux
Béatrice PARNACE

parc. Droit médical et de la santé

Catherine PUIGELIER

parc. Propriété industrielle et industries de santé

**Astrid MARAIS/
Bertrand WARUSFEL**

Master mention Droit privé

Edmond SCHLUMBERGER

parc. Droit privé approfondi

Edmond SCHLUMBERGER

parc. Droit processuel

**Catherine PUIGELIER/
David CHEMMI**

Master mention Droit public

**Jean-Louis ITEN/
Marc PELLETIER
Sophie JEUSSEAUME (IED)**

DU Clinique juridique – Justice, procès et procédure

Sophie MOLINIER

DU Criminologie

Franck ARPIN-GONNET

DESU Criminologie

Franck ARPIN-GONNET

ARTICLE 2 –

Le Directeur de l'UFR Droit et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 29 octobre 2019

La présidente

Annick ALLAIGRE



ARRETE N° 2019-DF-RF-03-1

**PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2019-2020

La présidente de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
Vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
Vu la proposition de l'UFR études, recherche et ingénierie en Territoires, Environnements, Sociétés du 9 juillet 2019 ;
Vu l'avis de la CFVU du 19 septembre 2019 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'**UFR études, recherche et ingénierie en Territoires, Environnements, Sociétés** pour l'année universitaire 2019-2020 :

Licence mention Géographie et aménagement

Antoine DA LAGE

Licence mention Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales

Isis TRUCK

Master mention Géographie, aménagement, environnement et développement

Vincent GODARD

parc. Territoires et Mondialisation : Ressources, Vulnérabilités, et Développements

Ségolène DARLY (M1)/

Olivier ARCHAMBEAU (M2)

parc. Expertises des Territoires, Concertation et Communication en Environnement

John MILIAN (M1)/

Eric CANOBBIO (M2)

parc. Géomatique, Géodécisionnel, Géomarketing et Multimédia

Vincent GODARD

Master mention Civilisations, cultures et sociétés

Pascale FROMENT

parc. Méditerranée, Maghreb, Europe

Pascale FROMENT

Master mention Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales

Dominique ARCHAMBAULT

parc. Géomatique, Applications et Accessibilité

Vincent GODARD

parc. Technologie et handicap

Dominique ARCHAMBAULT

ARTICLE 2 –

Le Directeur de l'UFR études, recherche et ingénierie en Territoires, Environnements, Sociétés et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 30 octobre 2019

La présidente

Annick ALLAIGRE



ARRETE N° 2019-DF-RF-05-1

**PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2019-2020

La présidente de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
Vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
Vu la proposition de l'UFR Langues et cultures étrangères (LLCER-LEA) du 4 juillet 2019 ;
Vu l'avis de la CFVU du 19 septembre 2019 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'UFR Langues et cultures étrangères (LLCER-LEA) pour l'année universitaire 2019-2020 :

Licence mention Langues littératures, civilisations étrangères et régionales

Anne CHALARD-FILLAUDEAU

parc. anglais

**Juliette BOURDIN/
Takeki KAMIYAMA**

parc. arabe

Katia GHOSN/Clément ONIMUS

parc. espagnol

**Sebastian GARCIA BARRERA/
Diego FARNIE**

parc. Etudes européennes et internationales

Brice CHAMOULEAU DE MATHA

Licence mention Langues étrangères appliquées (LEA)

**Cristina CLIMACO/
Margaux COUTHERUT**

Master mention Traduction et Interprétation

parc. Lettres, interfaces numériques et sciences humaines (LISH)

Arnaud REGNAULD

Master mention Langues et sociétés

parc. Médias, culture, 2 langues

**Myriam PONGE/
Anthony CORDINGLEY/ Susan BALL/
Pascale THIBAudeau**

Master mention Civilisations, cultures et sociétés

**Pascale FROMENT/
François CASTAING**

parc. Etudes juives et hébraïques

**Maria GOREA/
Anne CHALARD-FILLAUDEAU**

Master mention Histoire

**Anne-Marie HELVETIUS/
Enrique FERNANDEZ-DOMINGO**

parc. Pouvoirs, échanges et savoirs, de l'Antiquité à nos jours

Anne-Marie HELVETIUS

parc. Langue espace, culture

Enrique FERNANDEZ-DOMINGO

Master mention Lettres

**Diego VECCHIO/
Françoise SIMASOTCHI**

parc. Littératures françaises et francophones

Françoise SIMASOTCHI

parc. Littératures générales et comparées

Lionel RUFFEL

parc. Littératures du monde (anglophones, arabes, germanophones, hispanophones, italiennes)

Julio PREMAT

Master mention MEEF 2nd degré

parc. anglais

Anne-Claire MERLIN FAUCQUEZ

parc. espagnol

Michèle ARRUE

Master mention Management et Commerce International

**Françoise MARTINEZ/
Sofia TCHOUIKINA**

ARTICLE 2 –

La Directrice de l'UFR Langues et cultures étrangères (LLCER-LEA) et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 30 octobre 2019

La présidente

Annick ALLAIGRE



ARRETE N° 2019-DF-RF-06-1

**PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2019-2020

La présidente de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
Vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;
Vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
Vu la proposition de l'UFR Mathématiques, informatique, technologies, sciences de l'information et de la communication du 2 juillet 2019 ;
Vu l'avis de la CFVU du 19 septembre 2019 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'UFR **Mathématiques, informatique, technologies, sciences de l'information et de la communication** pour l'année universitaire 2019-2020 :

Licence mention Informatique

**Mehdy AMMI/
Gilles BERNARD/
Jaziri RAKIA**

parc. Micro-informatique et Machines Embarquées

Youcef TOUATI

Licence mention Mathématiques

Wolfgang Schmid

Licence Professionnelle mention Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web
parc. Création et développement numériques en ligne

Samuel SZONIECKY

Master mention Humanités Numériques

**Khaldoun ZREIK/
Everardo REYES**

parc. Analyse et valorisation des usages numériques

**Samuel SZONIECKY/
Hakim HACHOUR**

parc. Création et édition numérique

**Samuel DA SILVA/
Laure LEROY**

parc. Gestion stratégique de l'information

**Madjid IHADJADENE/
Orelie DESFRICHES DORIA**

parc. Numérique : enjeux et technologies

**Guillaume BESACIER/
Nasreddine BOUHAI**

parc. Pratiques Textuelles Numériques

**Arnaud REGNAULT/
Philippe BOOTZ**

Master mention Informatique

Arab ALI CHERIF

parc. M2 Conduite de projets informatiques

Herman AKDAG

parc. M1 Informatique

**Nicolas JOUANDEAU/
Anna PAPPA**

parc. M2 Informatique des systèmes embarqués

**Fares BELHADJ/
Arab ALI CHERIF**

parc. Technologies de l'hypermédia

**Imad SALEH/
Nasreddine BOUHAI**

parc. M1 Big data et fouille de données

**Jean Jacques MARIAGE/
Arab ALI CHERIF**

parc. M2 Big data et fouille de données

**Gilles BERNARD/
Farid MOKRANE**

Master mention Mathématiques et application

**Farid MOKRANE/
Sihem MESNAGER**

Master mention Patrimoine et musées

**Bernadette DUFRENE/
Remi LABRUSSE**

ARTICLE 2 –

Le Directeur de l'UFR Mathématiques, informatique, technologies, sciences de l'information et de la communication et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 30 octobre 2019

La présidente

Annick ALLALGRE
UNIVERSITE PARIS 8
La Présidence
VINCENNES SAINT-DENIS

ARRETE N° 2019-DF-RF-07-1

**PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2019-2020

La présidente de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
Vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
Vu la proposition de l'UFR de Psychologie du 18 septembre 2019 ;
Vu l'avis de la CFVU du 19 septembre 2019 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'UFR de Psychologie pour l'année universitaire 2019-2020 :

Licence mention Psychologie	PAS DE CANDIDATURE
Master mention Psychologie	Jean-Luc PICQ
parc. Ergonomie, travail, formation et vie quotidienne	Françoise DECORTIS
parc. Psychologie clinique et Psychothérapies	Marie-Carmen CASTILLO
parc. Psychologie clinique et Neuropsychologie	Claire VAILLAT-AZOUVI
parc. Psychologie de l'enfance et de l'adolescence	Annamaria LAMMEL
parc. Psychologie sociale et du travail : Ressources Humaines, Santé et RPS	Patrick MOLLARET
parc. Psychologie de la cognition	Charles TIJUS

ARTICLE 2 –

La Directrice de l'UFR de Psychologie et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 30 octobre 2019

La présidente
Annick ALLAIGRE
La Présidence


ARRETE N° 2019-DF-RF-13-1

**PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2019-2020

La présidente de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
Vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;
Vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
Vu la proposition de l'UFR Sciences du langage du 7 septembre 2019 ;
Vu l'avis de la CFVU du 19 septembre 2019 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'UFR Sciences du langage pour l'année universitaire 2019-2020 :

Licence mention Sciences du Langage

**Claire BEYSSADE/
Noam FAUST**

Licence Professionnelle mention Gestion et accompagnement de projets pédagogiques
parc. Enseignement de la langue des signes française en milieu scolaire **Brigitte GARCIA/
Marie-Anne SALLANDRE**

Master mention Sciences du Langage :

**Sandra BENAZZO/
Florence ENCREVÉ**

parc. Didactique des Langues

**Fabian SANTIAGO/
Anthippi POTOLIA/
Mireille PRODEAU**

parc. Interprétation, Langue des Signes Française

**Brigitte GARCIA/
Florence ENCREVÉ**

parc. Linguistique, Acquisition, Didactique, Linguistique des Langues des Signes

**Saveria COLONNA/
Laurent ROUSSARIE/
Dylan GLYNN**

Master MEEF second degré
parc. LSF

**Sandrine BURGAT/
Johanna DROUILLET/
Yann CANTIN/
Marie PERINI**

ARTICLE 2 –

La Directrice de l'UFR Sciences du langage et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 30 octobre 2019

La présidente

Annick ALLAIGRE



ARRETE N° 2019-DF-RF-08-1

**PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2019-2020

La présidente de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
Vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
Vu la proposition de l'UFR Sciences de l'Education, Psychanalyse et Com/Français Langue Etrangère du 12 septembre 2019 ;
Vu l'avis de la CFVU du 19 septembre 2019 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'**UFR Sciences de l'Education, Psychanalyse et Com/Français Langue Etrangère** pour l'année universitaire 2019-2020 :

Licence mention Sciences de l'éducation

Mej HILBOLD

Master mention Psychanalyse

Damien GUYONET

Master mention Sciences de l'éducation

**Jean-Louis LE GRAND/
Mathias GARDET**

parc. Dynamiques éducatives des sujets et des institutions

**Fabienne MAILLARD/
Léandro DE LAJONQUIÈRE**

parc. Formation de formateurs et d'encadrant

Patrick GEFFARD

parc. Education tout au long de la vie

**Gladys CHICHARRO/
Valentin SCHAEPELINCK/
Francis LESOURD/
Martine MORISSE**

ARTICLE 2 –

Le Directeur de l'UFR Sciences de l'Education, Psychanalyse et Com/Français Langue Etrangère et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 31 octobre 2019

La présidente

Annick ELAÏRE



ARRETE N° 2019-DF-RF-04-1

**PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2019-2020

La présidente de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
Vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
Vu la proposition de l'UFR Textes et sociétés du 16 septembre 2019 ;
Vu l'avis de la CFVU du 19 septembre 2019 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'UFR **Textes et sociétés** pour l'année universitaire 2019-2020 :

Licence mention Histoire

**Caroline DOUKI/
Vincent MILLIOT**

Licence mention Lettre

**Mathias VERGER/
Stéphane ROLET**

Licence mention Science politique

Damien DE BLIC/Éric FASSIN

Licence mention Sociologie

**Corinne DAVAUT/
Marie-Paule COUTO**

Double Licence Histoire-Science politique

**Martin GRAVEL/
Vanessa NUROCK**

Master mention Archives

Boris BOVE

Master mention Création littéraire

**Olivia ROSENTHAL/
Vincent MESSAGE**

Master mention Etudes sur le genre

**Hélène NICOLAS/
Marion TILLOUS**

Master mention Histoire	Anne-Marie HELVÉTIUS
Master mention Lettres	Françoise SIMASOTCHI/ Diego VECCHIO
parc. Littérature comparée	Lionel RUFFEL
parc. Littératures française et francophone	Françoise SIMASOTCHI
parc. Littératures du monde (anglophones, arabe, allemande, hispanophones, italienne, lusophones, russe)	Julio PREMAT
Master mention Science politique	Yves SINTOMER/ Médéric MARTIN-MAZÉ
parc. Diversités, discriminations et représentations parc. Politique transnationale	Yves SINTOMER Médéric MARTIN-MAZÉ
Master mention Sciences sociales	Yasmine SIBLOT/ Anaïs LEBLON
parc. Enquêtes, terrains, analyses sociologiques parc. Anthropologie de la mondialisation	Anaïs LEBLON
Master mention Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la formation du second degré	
parc. Histoire-géographie	Joël CHANDELIER
parc. Lettres	Patrick BRASART
parc. Sciences économiques et sociales	Fabien TRUONG

ARTICLE 2 –

La Directrice de l'UFR Textes et sociétés et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 31 octobre 2019

La présidente

Annick ALLAIGRE

